**Modèle d’extrait d’un arrêté d’expropriation à publier au Moniteur belge – version Arrêté du Conseil communal**

\_\_\_

**Arrêté du conseil communal de [nom de la Commune] du [date] autorisant pour cause d’utilité publique, l’expropriation du bien immeuble /des biens immeubles situé(s) à [indiquer le lieu-dit et/ou l’adresse du/des bien.s à exproprier], à [indiquer commune + CP]**

Par arrêté du [date de la délibération du Conseil communal], [la Commune de XXX/autre pouvoir expropriant] est autorisé.e, pour cause d’utilité publique à procéder :

* À l’expropriation, en urgence pour [indiquer but d’utilité publique] de biens immeubles situés à [éventuellement lieu-dit], à [nom de la commune], cadastrés [division, section, n° parcelle] repris en emprise n°xxx au tableau des emprises ;
* *(Eventuellement)* À l’occupation temporaire du/des bien.s immeuble.s situé.s à [éventuellement lieu-dit], à [nom de la commune], cadastrés [division, section, n° parcelle] repris en emprise n°xxx au tableau des emprises et au plan d’expropriation ;
* *(Eventuellement)* A la création d’une servitude nécessaire à la réalisation du but d’utilité publique grevant le/les bien.s cadastré.s  [division, section, n° parcelle] reprise en emprise n°XXX au tableau des emprises et au plan d’expropriation ;
* *(Eventuellement)* A la désaffectation des voiries reprises dans le périmètre d’expropriation, à savoir \*\*\* [les identifier + indiquer leur délimitation] cadastrées [division, section, n° parcelle] ;

En conséquence, la procédure d’expropriation du/des bien.s précité.s sera poursuivie conformément aux dispositions du décret du 22 novembre 2018 relatif à la procédure d’expropriation.

Le présent arrêté est publié dans son entièreté durant trente jours sur les sites internet de la Commune de [Nom de la Commune] s’ils existent ou, à défaut, aux endroits habituels d’affichage.

*Reproduire ici le tableau des emprises.*

*Le plan d’expropriation peut être consulté auprès de l’Administration située à XXX ou auprès de l’expropriant XXX situé à XXX.*